

Séance du mercredi 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MORSBACH, était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Philippe HANRIOT-FEY, Maire.

Etaients présents : M. HANRIOT-FEY – Mme JACQUES – M. DUC – Mme MARBACH-SCHEIDT – M. TROUVAIN – Mmes LUXEMBOURGER-GIGOUT – REICHART – M. LEDIG – Mmes EBERSVILLER – HOLLER – MM. MICHEL – STEPIEN – Mmes TRAN – MEYER – Mme BECK – MM. LÜDDECKE – HOKA – NISS – MEIER – MUSCARI – HOFF – Mme SCHLEIN.

Représentée : Mme ROTH (par M. MUSCARI).

Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : M. MEIER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 04.05.2026 et que la convocation du Conseil avait été faite le 24.04.2026

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé de désigner M. Maxime MEIER secrétaire de séance. Mme Magali OSWALD, secrétaire générale de Mairie, assiste à la séance en qualité de secrétaire auxiliaire.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

DCM 2026/37
MISE EN ŒUVRE DU DROIT
DE PREEMPTION URBAIN
COMPTE RENDU DU MAIRE

En application des dispositions des articles L 2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée des décisions qu'il a prises en matière d'exercice du droit de préemption urbain dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par délibération en date du 22 mars 2026.

Date de réception de la déclaration d'intention d'aliéner	Numéro	Référence cadastrale	Exercice du droit de préemption
30.03.2026	DIA 05748426V0008	Section 11 parcelle 334	non
01.04.2026	DIA 05748426V0009	Section 01 parcelle 341	non
22.04.2026	DIA 05748426V0010	Section 04 parcelles 360, 358 et 376	non

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** de la communication ci-dessus.

DCM 2026/38
MOTION RELATIVE A LA FERMETURE DE LA 7^e CLASSE A L'ECOLE ELEMENTAIRE
ERCKMANN – CHATRIAN

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de carte scolaire pour la rentrée de 2026, présenté par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (D.S.D.E.N.) qui prévoit, pour la Commune de MORSBACH, la suppression de la 7^{ème} classe à l'école élémentaire « Erckmann – Chatrian »,

Considérant que la décision de fermer cette classe va alourdir le nombre d'élèves accueillis dans les autres et détériorer la qualité de l'enseignement,

Considérant que la décision de fermer cette classe va ainsi à l'encontre de l'intérêt des élèves et de leurs familles,

Après en avoir délibéré,

- **REFUSE** par la présente motion la fermeture de la 7^{ème} classe de l'école élémentaire « Erckmann – Chatrian » prévue à la rentrée 2026,
- **DEMANDE** à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de maintenir les moyens humains nécessaires à une prise en charge pédagogique de qualité pour tous les élèves.

DCM 2026/39

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-21 et L 2541-8,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de créer huit commissions municipales composées comme suit :
 - COMMISSION FINANCES – MARCHES PUBLICS – FORET – PATRIMOINE COMMUNAL
 - M. DUC Olivier
 - M. HOFF Raphaël
 - Mme JACQUES Eliane
 - Mme MEYER Jessica
 - M. MUSCARI Adolphe
 - M. NISS Sylvain
 - Mme REICHART Nadine
 - Mme ROTH Céline
 - Mme TRAN Hoang
 - COMMISSION URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE– ENVIRONNEMENT
 - Mme MARBACH – SCHEIDT Laurence
 - M. DUC Olivier
 - Mme JACQUES Eliane
 - M. MEIER Maxime
 - Mme MEYER Jessica
 - M. STEPIEN David
 - COMMISSION SPORT – VIE ASSOCIATIVE – INFORMATION & COMMUNICATION
 - M. HOKA Emmanuel
 - M. HOFF Raphaël
 - Mme HOLLER Virginie
 - Mme JACQUES Eliane
 - M. LÜDDECKE Eric
 - Mme SCHLEIN Stéphanie
 - Mme ROTH Céline
 - M. STEPIEN David
 - COMMISSION EDUCATION ET JEUNESSE
 - Mme JACQUES Eliane
 - Mme BECK Samira
 - Mme LUXEMBOURGER – GIGOUT Isabelle
 - M. NISS Sylvain
 - Mme ROTH Céline
 - Mme TRAN Hoang
 - COMMISSION SOLIDARITE ET ACTION SOCIALE

- Mme JACQUES Eliane
 - Mme BECK Samira
 - Mme HOLLER Virginie
 - Mme LUXEMBOURGER – GIGOUT Isabelle
 - M. MICHEL Franck
- COMMISSION TRAVAUX, CADRE DE VIE, PROPRETE ET ACCESSIBILITE
- Mme MARBACH – SCHEIDT Laurence
 - M. DUC Olivier
 - M. HOFF Raphaël
 - M. HOKA Emmanuel
 - M. LÜDDECKE Eric
 - Mme SCHLEIN Stéphanie
 - M. STEPIEN David
- COMMISSION SECURITE, TRANQUILITE PUBLIQUE, CIRCULATION ET PREVENTION ROUTIERE
- Mme MARBACH – SCHEIDT Laurence
 - Mme BECK Samira
 - M. DUC Olivier
 - Mme EBERSVILLER Peggy
 - M. MEIER Maxime
 - M. MICHEL Franck
 - M. NISS Sylvain
 - M. STEPIEN David
 - M. TROUVAIN Henri
- COMMISSION CULTURE, ANIMATION ET DEMOCRATIE DE PROXIMITE
- Mme BECK Samira
 - Mme EBERSVILLER Peggy
 - Mme JACQUES Eliane
 - M. HOKA Emmanuel
 - M. LÜDDECKE Eric
 - Mme LUXEMBOURGER – GIGOUT Isabelle
 - M. NISS Sylvain

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-21, L 2121-22 et L 2541-8,

DECIDE :

- de créer une Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent
- de désigner, après vote au scrutin secret, les membres suivants pour siéger au sein de ladite commission :
 - titulaires :
 - Mme MEYER Jessica
 - M. LEDIG Romain
 - M. HOFF Raphael
 - suppléants :
 - Mme JACQUES Eliane
 - M. NISS Sylvain
 - M. MUSCARI Adolphe

**DELEGUES DE LA COMMUNE
DE MORSBACH AUPRES DES
ETABLISSEMENTS PUBLICS DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE ET AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-21, et L 2121-33, L 5211-6, L 5211-7 et L 5211-8,

Après vote au scrutin secret,

DECIDE :

- de fixer comme suit la représentation de la Commune de MORSBACH auprès des divers établissements publics de coopération intercommunale et autres organismes extérieurs :

1. ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

- SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'EST MOSELLAN

Délégués titulaires :

- M. NISS Sylvain
- Mme MEYER Jessica

Délégué suppléant :

- M. LEDIG Romain

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ACTION CULTURELLE DU BASSIN HOULLER LORRAIN

Délégués titulaires :

- Mme JACQUES Eliane
- M. HANRIOT-FEY Jean-Philippe

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT DE LA ROSSELLE

Délégués titulaires :

- M. LEDIG Romain
- M. NISS Sylvain

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU COLLEGE DE COCHEREN

Délégués titulaires :

- Mme BECK Samira
- M. LÜDDECKE Eric

- SYNDICAT MIXTE DE COHERENCE DU VAL DE ROSSELLE

Déléguée titulaire :

- Mme MARBACH-SCHEIDT Laurence

Délégué suppléant :

- M. DUC Olivier

2. AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS

- ASSOCIATION JACQUES PREVERT

Déléguée titulaire auprès du bureau :

- Mme JACQUES Eliane

Délégué suppléant auprès du bureau :

- M. LÜDDECKE Eric

- MISSION LOCALE DU BASSIN HOULLER

Déléguée titulaire :

- Mme SCHLEIN Stéphanie

Délégué suppléant auprès du bureau :

- M. HOKA Emmanuel

3. REPRESENTATIONS DIVERSES

- CORRESPONDANT DEFENSE

M. MEIER Maxime

- CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Mme EBERSVILLER Peggy

DCM 2026/42 **DIVERS**

Monsieur le Maire apporte à l'assemblée les informations suivantes :

- M. Jean-Claude HEHN, Maire de la commune d'ALSTING, a été réélu Président de la Communauté d'Agglomération de FORBACH Porte de France. (C.A.F.P.F).
Monsieur le Maire indique qu'il s'engage à transmettre à la C.A.F.P.F toutes les questions ou réflexions relatives au territoire qui lui seront posées ou apportées par les membres du Conseil Municipal de MORSBACH tout au long du mandat.
- Les travaux concernant la construction d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse ont démarré le lundi 13 avril dernier. Les gaines du réseau de chaleur ont été posées afin de relier les différents bâtiments communaux concernés (mairie, caserne des pompiers, école élémentaire, école maternelle et presbytère). Le planning des travaux est actuellement respecté. Monsieur le Maire indique que les membres du Conseil Municipal seront invités à une visite des travaux une fois le chantier achevé.

Mme EBERSVILLER informe l'assemblée qu'une décharge sauvage semble avoir pris place à proximité de la ferme de Guensbach. Monsieur le Maire indique qu'une réflexion sur la lutte contre cette problématique récurrente va être rapidement engagée.

La séance se termine par la distribution de pin's tricolores à l'ensemble conseillers municipaux.